

#DÉCOUVERTES COTENTIN

COMMUNIQUE DE PRESSE | AVRIL 2019

EXPOSITION du Conservatoire du Littoral

« LITTORAL NORMAND VU DU CIEL »

AU PHARE DE CARTERET DU 6 AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2019

Un parcours en extérieur de 36 photographies installées dans l'enceinte du phare de Carteret.

Avec 710 km de côtes, la Normandie présente un littoral d'une grande diversité : vastes massifs dunaires, côtes rocheuses et déchiquetées, couverts d'ajoncs et de bruyères, falaises aux pitons crayeux et aux fragiles orchidées, sauvages chaos calcaires, promontoires escarpés battus par les tempêtes, estuaires, baies et havres. C'est une balade au-dessus de ces magnifiques paysages qui vous est proposée par le photographe **Frédéric Larrey**.

LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Le Conservatoire du littoral est un établissement public national créé par la loi du 10 juillet 1975. Il a pour mission de préserver de l'urbanisation les espaces naturels et les paysages les plus remarquables du littoral français, par le biais d'une politique foncière.

En Normandie, le Conservatoire du littoral protège plus de 14 000 hectares répartis sur 72 sites, du Tréport à la baie du Mont-Saint-Michel. Dans le département de la Manche, il intervient sur près de 4838 hectares de domaine terrestre (représentant 39 sites) et 5000 hectares de domaine marin (l'archipel de Chausey). Outre l'acquisition foncière, le Conservatoire du littoral assure sa mission de propriétaire. Il détermine ainsi, en coopération avec le gestionnaire et les collectivités locales, à travers le plan de gestion de chaque site, les aménagements et les travaux nécessaires à la préservation, la réhabilitation, l'accueil du public (signalisation, information...).

Les principaux sites protégés par le Conservatoire du littoral dans la Manche correspondent à des espaces et des paysages très diversifiés : baie du Mont-Saint-Michel (sites des dunes de Dragey, falaises de Champeaux...) et baie des Veys (Utah beach, Beauguillot), espaces dunaires (dunes de Vauville, Biville, d'Hatainville, d'Annoville...) havres de la côte ouest (havre de la Sienne, de la Vanlée, de Lessay), côtes à falaises de la Hague (Nez de Jobourg, Pointe de Jardeheu...).

www.conservatoire-du-littoral.fr



LE GESTIONNAIRE DES SITES DANS LA MANCHE, LE SYMEL

Le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche a pour mission, à l'échelle du département de la Manche, la gestion des sites protégés du littoral, propriétés du Conservatoire du littoral ou du Département.

Le SyMEL se compose d'une équipe de gardes du littoral, techniciens assurant au plus près du terrain l'entretien, la surveillance et le suivi d'espaces naturels accessibles à un large public, et d'agents aux missions transversales basés au siège à Saint-Lô.

Dans la Manche, ce sont ainsi près de 5160 hectares terrestres de rivages contrastés et diversifiés (côtes rocheuses basses, falaises, dunes, marais arrières littoraux, massifs dunaires, ...) et 5000 du domaine public maritime sur l'archipel de Chausey dont le SyMEL assure au quotidien la gestion et la valorisation.

www.symel.fr

LA VILLE DE BARNEVILLE-CARTERET

Nichée au creux d'un havre et abritée par le Cap de Carteret, la station de Barneville-Carteret est un endroit unique au cœur de la côte encore sauvage de la Presqu'île du Cotentin.

Depuis la fin du 19^{ème} siècle et la vogue des "bains de mer", le modeste port de pêche et de cabotage s'est peu à peu transformé en station balnéaire, où se sont construits grands hôtels et somptueuses villas pour accueillir les estivants venant de Paris par le chemin de fer.

Le phare de Carteret, a été construit en 1839, à la suite de celui de Granville et de celui de Goury, dans la Hague, pour protéger les navigateurs du « passage de la dérouté ». Automatisé en 1976 et « gardienné » jusqu'en 2012, il fonctionne encore aujourd'hui. La Mairie en accord avec les Phares & Balises a pu ouvrir le phare au public en 2016 et ainsi délégué la gestion de l'accueil et des visites à l'Office de Tourisme du Cotentin.

www.encotentin.fr

